



1^{ers} SURVEILLANTS « HISTORIQUES »

100 % DES GAGNANTS ONT TENTÉ LEUR CHANCE !

COMMUNIQUÉ :

À la lecture des derniers communiqués de l'UFAP UNSa et de la CGT (qui peut toujours solliciter l'avis du CGLPL dont elle est si proche), **FO Justice se doit de rétablir quelques vérités.**

Si la très grande majorité des Premiers Surveillants historiques est aujourd'hui passée au grade de Major, c'est grâce à la réforme négociée et obtenue par **FO Justice !**

Nous avons également obtenu que les Brigadiers-Chefs Encadrement, nommés en 2024, soient intégrés au dispositif transitoire.

Rappelons tout de même qu'avant cette réforme, la promotion au grade de Major représentait un Graal difficile à atteindre. Les chiffres ne mentent pas (eux) :

- Sur les 3 années précédant la réforme : **65** agents ont été promus
- Sur les 3 années suivant la réforme : **2126** agents ont été promus
- Soit près de **30 fois plus** de promotions... **HIS-TO-RI-QUE !!!**

Malheureusement, certains jurys de RAEP n'ont pas appliqué uniformément les consignes nationales concernant la prise en compte de l'ancienneté dans le grade. Des Brigadiers-Chefs encadrants plus récemment nommés ont ainsi été promus avant certains « historiques ».

► **FO Justice ne remet pas en cause leur réussite et, au contraire, les félicite. Ils se sont inscrits, ont présenté leur dossier et ont réussi : « 100 % des gagnants ont tenté leur chance ! ».**

Dès le départ, **FO Justice** revendiquait un passage automatique, plus simple pour les collègues, et moins coûteux pour l'administration. C'était sans compter sur la Direction Générale de l'Administration et de la fonction publique, qui a imposé ce passage obligé par un RAEP.

Nous avons donc alerté les collègues sur l'absolue nécessité de s'inscrire !

Certains Premiers Surveillants historiques ne l'ont malheureusement pas fait, parfois sur les conseils (malveillants) de certaines organisations syndicales qui tentaient de décrédibiliser notre réforme.

.../...

En revanche, ces représentants syndicaux, eux, n'ont pas oublié de s'inscrire... et ont été promus !

FO Justice en profite pour les féliciter... mais pas pour les remercier !!!

Au final, ceux qui ne se sont inscrits que tardivement ont perdu du temps pour prétendre au bénéfice de leur promotion.

MAIS, FO JUSTICE A FAIT UNE PROMESSE... FO JUSTICE LA TIENDRA !

Pour garantir le respect des engagements pris lors des négociations conduites à Matignon, **FO Justice** a, en effet, obtenu une nouvelle garantie de la DGAP :

**LES PREMIERS SURVEILLANTS HISTORIQUES PROMUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2027
SERONT NOMMÉS AVEC UN EFFET RÉTROACTIF AU 1^{er} JANVIER 2026.**

Cette mesure permettra de préserver leur ancienneté dans le grade. Ils ne seront nullement lésés par rapport à la promotion 2024 qui a obtenu le grade de major cette année, en vertu des dispositions transitoires du décret statutaire.

**Les engagements obtenus par FO Justice seront, dès lors,
bien respectés : Voilà la réalité !**

► **FO Justice** ne laissera personne sur le bord du chemin, malgré la volonté manifeste de certaines organisations syndicales de saboter une réforme qu'elles ont combattue et dont elles tentent désormais de récupérer les résultats.

Pendant que d'autres communiquent, **FO Justice** négocie, obtient et garantit les droits des personnels.

« 100 % des gagnants ont tenté leur chance »... Tous les Premiers Surveillants historiques deviendront Majors. Et personne ne sera oublié !

► Les Premiers Surveillants historiques souhaitant être accompagnés peuvent se rapprocher de leurs représentants **FO Justice**.

FO JUSTICE : DES ACTES, DES RÉSULTATS !

FO Justice – le 30 Juillet 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS